

Contact :

DRHANT
Service hydraulique
160 avenue Bollée 72072 Le Mans Cedex 9
Tél. 02.43.54.72.71

Le Mans, le vendredi 7 août 2020

Avis à la batellerie n°23

Vu le Code du Domaine Public Fluvial

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques

Vu le Régelement Général de Police de la Navigation

Vu l'arrêté préfectoral du 9 février 2017 fixant le règlement particulier de police de la navigation sur la rivière la Sarthe

Vu le décret n°2012-1556 du 28 décembre 2012 déterminant la liste des mesures temporaires d'interruption ou de modification des conditions de la navigation pouvant être prises par le gestionnaire de la voie d'eau

Vu l'arrêté n°17/4795 du 23 mai 2017 portant délégation en matière de signature administrative, de M. Dominique Le Mèner à M. Jean-Michel Levasseur,

Le Département vous informe que le tirant d'eau de 1,10m est de nouveau assuré pour l'ensemble de la voie d'eau conformément aux dispositions du RPPN.

Les navigants sont invités à tenir le cap dans le chenal de navigation compte tenu des niveaux d'eau très bas.

**En cas de problème, vous pouvez joindre l'astreinte au numéro ci-dessous :
06.19.11.67.13.**

Le Président du Conseil départemental et par délégation,

Le Chef du Service hydraulique


Jean-Michel LEVASSEUR